

Déclaration d'accessibilité des sites édités par MASKOTT

MASKOTT SAS

DECLARATION D'ACCESSIBILITE

MASKOTT SAS s'engage à rendre ses sites internet, intranet, extranet et ses applications mobiles, etc. accessibles conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

À cette fin, des travaux ont été réalisés sur le dernier trimestre de 2022.

Cette déclaration d'accessibilité s'applique au site suivant : edu.tactileo.com

ÉTAT DE CONFORMITE

Tactileo.com est partiellement conforme selon le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité. Les non-conformités et les dérogations sont énumérées ci-dessous.

ÉTABLISSEMENT DE CETTE DECLARATION D'ACCESSIBILITE

Cette déclaration a été établie le	20/02/2023
Elle a été mise à jour le	04/03/2024

Technologies utilisées pour la réalisation du site :

- HTML5
- CSS
- JavaScript

Agents utilisateurs, technologies d'assistance et outils utilisés pour vérifier l'accessibilité

Les tests des pages web ont été effectués avec les combinaisons de navigateurs web et lecteurs d'écran suivants :

- Firefox 101 et NVDA 2021.3
- Firefox 101 et JAWS 2021

- Safari 15.5 et VoiceOver (macOS 12.4)
- Safari 15.5 et VoiceOver (iOS 15.5)
- Chrome 100 et TalkBack (Android 12)

La vérification de l'accessibilité est le résultat de tests manuels, assistés par des outils (feuilles CSS dédiés, extensions HeadingsMaps et WebDeveloper Toolbar, Color Contrast Analyser).

Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

- Nouveau lecteur
- Outil auteur

RETOUR D'INFORMATION ET CONTACT

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable du site internet pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

- Envoyer un message à support@tactileo.com

VOIES DE RECOURS

Si vous constatez un défaut d'accessibilité vous empêchant d'accéder à un contenu ou une fonctionnalité du site, que vous nous le signalez et que vous ne parvenez pas à obtenir une réponse de notre part, vous êtes en droit de faire parvenir vos doléances ou une demande de saisine au Défenseur des droits.

Plusieurs moyens sont à votre disposition :

- Un formulaire de contact :
https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/code/afficher.php?ETAPE=accueil_2016;
- la liste du ou des délégués de votre région avec leurs informations de contact direct : <https://www.defenseurdesdroits.fr/office/> ;
- un numéro de téléphone : 09 69 39 00 00 ;
- une adresse postale (courrier gratuit, sans affranchissement) : Le Défenseur des droits – Libre réponse 71120 - 75342 Paris CEDEX 07.

VALIDITE DE LA DECLARATION D'ACCESSIBILITE

La déclaration d'accessibilité est valide à partir de sa date de publication. La déclaration est mise à jour régulièrement.

PUBLICATION DE LA DECLARATION D'ACCESSIBILITE

La déclaration d'accessibilité est publiée sur internet dans un format accessible.

La déclaration d'accessibilité est publiée sur le site Tactileo.com. Elle est mise à disposition au sein d'une page accessibilité, directement accessible depuis la page d'accueil et depuis n'importe quelle page du site.

REPONSE AUX UTILISATEURS

Maskott met à disposition un formulaire à disposition des utilisateurs à l'adresse suivante : support@tactileo.com afin de recueillir les réclamations relatives à l'accessibilité de ses services de communication au public en ligne. Un e-mail accusant réception de la demande est envoyé à l'utilisateur.

L'utilisateur doit s'identifier dans sa réclamation.

Maskott répond à toute réclamation dans un délai d'une semaine à compte de sa date d'envoi. Si la réclamation de l'utilisateur soulève une ou plusieurs questions complexes justifiant un délai d'examen plus long, le délai de réponse peut être doublé.

Si les informations transmises par l'utilisateur dans sa réclamation sont incomplètes ou ne sont pas suffisamment claires, Maskott lui demande de les compléter ou de les clarifier et lui communique le délai raisonnable de traitement ou sa réponse définitive après réception des compléments demandés.

1. TACTILEO PLATEFORME ENSEIGNANT

RESULTATS DES TESTS

L'audit de conformité réalisé par la société Access42 révèle que :

Le niveau global de conformité relevé atteint **54,72%** de conformité sur l'ensemble des pages auditées, avec 50% de conformité au niveau simple A (A) et 69,23% de conformité au niveau double A (AA).

CONTENUS NON ACCESSIBLES

Le site présente un niveau général d'accessibilité faible.

Les principales personnes impactées sont les personnes aveugles et celles qui naviguent au clavier. Les problèmes liés aux scripts, à l'API ARIA et aux formulaires rendent parfois difficile l'utilisation du site par ces utilisateurs.

NON-CONFORMITE

Les éléments non-conformes constatés sont :

- Des images porteuses d'information n'ont pas d'alternative pertinente ;
- Des images de décoration ne sont pas ignorées des technologies d'assistance ;
- Des informations sont véhiculées uniquement par la couleur ;
- Des textes et des composants d'interfaces ont des contrastes insuffisants ;
- Des liens n'ont pas d'intitulé explicite ;
- Des fonctionnalités JavaScript ne sont pas compatibles avec les technologies d'assistance ou ne sont pas accessibles au clavier ;
- Des pages contiennent des erreurs de code source ;
- Des pages n'ont pas de titre de page pertinent ;
- Une page fait usage de balises à des fins de présentation (des paragraphes vides) ;
- Des pages ont une hiérarchie de titres non pertinente (titres manquants ou mal définis) ;
- Les zones principales des pages sont mal définies ;
- Des suites d'éléments ne sont pas structurées avec des listes ;
- Des contenus ne se présentent pas dans un ordre logique dans le code source ;
- Des pages présentent des pertes d'information et de lisibilité lorsque des propriétés d'espacement de texte sont appliquées ;
- Des contenus présentent des pertes d'informations lorsque les pages sont zoomées à 400% ;
- Des champs de formulaires n'ont pas d'étiquette correctement liée et pas d'étiquette pertinente ;

- Des champs de même nature ne sont pas regroupés ;
- Des aides à la saisie sont absentes, des champs obligatoires ne sont pas correctement indiqués, et des messages d'erreurs ne sont pas reliés aux champs correspondants ;
- Des boutons de formulaire ont un intitulé qui n'est pas pertinent ;
- Des pages présentent des problèmes dans le parcours de tabulation ;
- Des documents PDF ne sont pas accessibles et ne possèdent pas d'alternative accessible.

DEROGATIONS POUR CHARGE DISPROPORTIONNEE

La dérogation est un moyen d'exclure du champ d'application du référentiel des contenus particuliers. Les cas de dérogations sont très encadrés, vous en trouverez le détail dans le guide des dérogations : <https://github.com/DISIC/guide-derogations>

Les contenus suivants n'entrent pas dans le calcul de la conformité ni dans le périmètre des éléments à rendre accessible, ils sont dérogés :

- Absence d'indication de valeur courante pour les modifications appliquées à l'image ;
- Absence de nom accessible pour les points de contrôle de la zone de découpage de l'image.

2. TACTILEO ELEVE – NOUVEAU LECTEUR

RESULTATS DES TESTS

L'audit de conformité réalisé par la société Ideance révèle que :

Le niveau global de conformité relevé atteint **56,6%** de conformité sur l'ensemble des pages auditées. Le taux de conformité moyen est de 69.5%.

CONTENUS NON ACCESSIBLES

Le site présente un niveau général d'accessibilité faible.

Les principales personnes impactées sont les personnes aveugles et celles qui naviguent au clavier. Les problèmes liés aux scripts, à l'API ARIA et aux formulaires rendent parfois difficile l'utilisation du site par ces utilisateurs.

Les fichiers PDFs des collections Domino français et mathématiques comportaient des non-conformités qui ont été corrigées dans la mesure du possible. Néanmoins, des non-conformités peuvent perdurer comme le balisage des listes et des tableaux. Ces non-conformités ne devraient pas entraîner une perte d'information. En cas de difficultés à consulter ces fichiers, merci de contacter accessibilite@domino.education. Les futurs fichiers seront totalement accessibles.

NON-CONFORMITE

- Des images porteuses d'information n'ont pas d'alternative textuelle.
- Des images décoratives ne sont pas ignorées par les technologies d'assistance.
- Des *iframes* ne possèdent pas de titre.
- Des titres d'*iframes* ne sont pas pertinents.
- Des contrastes entre couleur de texte et couleur d'arrière-plan ne sont pas suffisamment élevés.
- Des vidéos ne possèdent pas de transcription textuelle ou d'audiodescription.
- Des vidéos ne sont pas clairement identifiables.
- Des scripts ne sont pas compatibles avec les technologies d'assistance.
- Des scripts ne sont pas contrôlables par le clavier et par tout dispositif de pointage.
- Des messages de statut ne sont pas correctement restitués par les technologies d'assistance.
- Le code source généré n'est pas valide selon le type de document spécifié.
- Des titres de page ne sont pas pertinents.
- Des balises sont utilisées uniquement à des fins de présentation.
- Des informations ne sont pas structurées par l'utilisation appropriée de titres.
- Des listes ne sont pas correctement structurées.
- Des informations ne sont pas compréhensibles lorsque les feuilles de styles sont désactivées.
- Des textes ne sont pas lisibles lorsque la taille des caractères est augmentée jusqu'à 200%, au moins.
- La prise de focus d'éléments interactifs n'est pas visible.
- Des contenus ne peuvent pas être présentés sans avoir recours à un défilement horizontal pour une fenêtre ayant une largeur de 320px.

- Des champs de formulaire n'ont pas d'étiquette.
- Des étiquettes de champ de formulaire ne sont pas pertinentes.
- L'ordre de tabulation n'est pas cohérent.
- Des documents bureautiques en téléchargement ne possèdent pas de version accessible.

DEROGATIONS POUR CHARGE DISPROPORTIONNEE

La dérogation est un moyen d'exclure du champ d'application du référentiel des contenus particuliers. Les cas de dérogations sont très encadrés, vous en trouverez le détail dans le guide des dérogations : <https://github.com/DISIC/guide-derogations>

Les contenus suivants n'entrent pas dans le calcul de la conformité ni dans le périmètre des éléments à rendre accessible, ils sont dérogés :

- Le lecteur vidéo « Vimeo » a été exempté.